

## SÉANCE ORDINAIRE

17 NOVEMBRE 2015

Deux cent sixième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 17<sup>e</sup> jour de novembre 2015 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Mesdames et messieurs les commissaires parents : Olivier Demers-Payette, Pierre Hamelin, Josée Hébert et Anne-Marie Noël.

**Autres  
présences :**

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;  
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire.

**Absence :** Madame la commissaire : Annie Ducharme.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**HR 15.11.17**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 05.9 Mandat du conseil des commissaires – Calendriers scolaires 2016-2017 (document séance tenante : SG 15.11.17-05.9).
- 05.10 Représentants au conseil d'administration du Centre de Plein Air L'Estacade (document séance tenante : SG 15.11.17-05.10).
- 06.2 Mandat au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire – zone dangereuse à Saint-Georges-de-Clarenceville.

### ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Capsule pédagogique.
- 04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2015 (document SG 15.11.17-05.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance

- 05.2.1 De monsieur Pierre Ménard, secrétaire général de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais : Résolution C.C.-15-16-029 adoptée le 14 octobre 2015 par le conseil des commissaires – Soutien à l'école publique.
- 05.2.2 De monsieur Patrick Courville, secrétaire général par intérim de la Commission scolaire des Draveurs : Résolution C060-1510 adoptée le 26 octobre 2015 par le conseil des commissaires – Gouvernance et démocratie scolaire.
- 05.2.3 De madame Monique Delisle, secrétaire générale de la Commission scolaire de Portneuf : Résolution CC35/15-16 adoptée le 28 octobre 2015 par le conseil des commissaires – Appui à l'école publique.
- 05.2.4 De monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Autorisation de la demande de dérogation à la grille-matières de la 3<sup>e</sup> année du secondaire à l'école Paul-Germain-Ostiguy, afin de réaliser un projet pédagogique particulier visant à préparer des groupes d'élèves âgés de 15 ans à entrer en formation professionnelle.
- 05.2.5 De monsieur Bruno Pelletier, attaché politique du cabinet du premier ministre, monsieur Philippe Couillard : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 – Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.
- 05.2.6 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon, whip en chef du gouvernement : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 – Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.
- 05.2.7 De monsieur Patrick Dubois, président du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Correspondance dénonçant le report de la remise du bulletin de la première étape des élèves, dans le cadre des moyens de pression exercés par les enseignants.
- 05.2.8 De madame Renée Rouleau, mairesse de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville : Sécurité des écoliers – zone dangereuse.
- 05.3 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- 05.4 Appui à l'école publique (document CC 15.11.17-05.4).
- 05.5 Engagement - Agente d'administration au Service des ressources financières et de l'organisation scolaire (document DG 15.11.17-05.5).
- 05.6 Nomination de membres au comité exécutif (document SG 15.11.17-05.6).
- 05.7 Nomination de commissaires sur divers comités internes
  - 05.7.1 Comité des ressources humaines (document SG 15.11.17-05.7.1).
  - 05.7.2 Comité de gouvernance et d'éthique (document SG 15.11.17-05.7.2).
  - 05.7.3 Comité de vérification (document SG 15.11.17-05.7.3).
  - 05.7.4 Comité consultatif du transport (document SG 15.11.17-05.7.4).
  - 05.7.5 Comité de révision de décision (document SG 15.11.17-05.7.5).
  - 05.7.6 Comité d'appréciation du rendement du directeur général (document SG 15.11.17-05.7.6).
- 05.8 Comité de sélection pour l'octroi de certains contrats (document SG 15.11.17-05.8).
- 05.9 Mandat du conseil des commissaires – Calendriers scolaires 2016-2017 (document séance tenante: SG 15.11.17-05.9).
- 05.10 Représentants au conseil d'administration du Centre de Plein Air L'Estacade (document séance tenante : SG 15.11.17-05.10).
- 06.1 Zone dangereuse (boulevard Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu) (document SREJTS 15.11.17-06.1).
- 06.2 Mandat au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire – zone dangereuse à Saint-Georges-de-Clarenceville.
- 09.1 Engagements (document RH 15.11.17-09.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
  - 11.1.1 Télésurveillance mécanique pour tous les bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RM 15.11.17-11.1.1).
  - 11.2 Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie - Adhésion aux dossiers d'appels d'offres 2016 (document RM 15.11.17-11.2).
- 12 - Remerciements et félicitations.

- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE**

Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles, madame Stéphanie Brunelle, agente d'administration chargée de projets-opérations, en collaboration avec monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle et madame Annik Tomlinson, agente de développement – service aux entreprises, présentent le projet de formation en conciergerie offert aux employés de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Bruno Lafrance, parent et membre du comité en faveur de l'implantation d'une école alternative, fait le suivi de leur rencontre d'information qui a eu lieu le 22 octobre 2015 au Pavillon Gérard-Morin situé à l'île Ste-Thérèse. Près d'une centaine de parents étaient présents. Ils souhaitent toujours déposer leur projet en janvier 2016.

### **05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 OCTOBRE 2015 (document SG 15.11.17-05.1)**

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 octobre 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 15.11.17**  
**002**

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2015 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 20 octobre 2015.

### **05.2 CORRESPONDANCES**

05.2.1 De monsieur Pierre Ménard, secrétaire général de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais : Résolution C.C.-15-16-029 adoptée le 14 octobre 2015 par le conseil des commissaires – Soutien à l'école publique.

05.2.2 De monsieur Patrick Courville, secrétaire général par intérim de la Commission scolaire des Draveurs : Résolution C060-1510 adoptée le 26 octobre 2015 par le conseil des commissaires – Gouvernance et démocratie scolaire.

- 05.2.3 De madame Monique Delisle, secrétaire générale de la Commission scolaire de Portneuf : Résolution CC35/15-16 adoptée le 28 octobre 2015 par le conseil des commissaires – Appui à l'école publique.
- 05.2.4 De monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : Autorisation de la demande de dérogation à la grille-matières de la 3<sup>e</sup> année du secondaire à l'école Paul-Germain-Ostiguy, afin de réaliser un projet pédagogique particulier visant à préparer des groupes d'élèves âgés de 15 ans à entrer en formation professionnelle.
- 05.2.5 De monsieur Bruno Pelletier, attaché politique du cabinet du premier ministre, monsieur Philippe Couillard : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 – Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.
- 05.2.6 De monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon, whip en chef du gouvernement : Accusé réception de la résolution HR 15.10.20-007 – Besoins financiers pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730.
- 05.2.7 De monsieur Patrick Dubois, président du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Correspondance dénonçant le report de la remise du bulletin de la première étape des élèves, dans le cadre des moyens de pression exercés par les enseignants.
- 05.2.8 De madame Renée Rouleau, mairesse de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville : Sécurité des écoliers – zone dangereuse.

### **05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 20 octobre 2015.

Aussi, quelques commissaires font état des activités auxquelles ils ont participé et informent leurs collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

Monsieur Olivier Demers-Payette mentionne que suite à leur rencontre du 4 novembre dernier, le comité de parents a fait parvenir une lettre au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dénonçant les coupures. Le calendrier des formations qui seront offertes par le comité de parents cette année sera déposé lors de la prochaine réunion. De plus, il dépose une correspondance concernant le report du bulletin scolaire.

Monsieur Pierre Hamelin, mentionne que les élections du comité EHDAA ont eu lieu lors de leur dernière rencontre. Monsieur Hamelin sera le président et madame Marie-Josée Audet a été nommée vice-présidente pour la présente année scolaire. Un sous-comité travaillera sur le modèle de service et un comité aviseur sera formé pour la semaine EHDAA.

### **05.4 APPUI À L'ÉCOLE PUBLIQUE (document CC 15.11.17-05.4)**

Considérant que la commission scolaire a pour mission d'organiser, aux bénéfices des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement;

Considérant que la commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la loi au développement social, culturel et économique de sa région;

Considérant que les commissions scolaires du Québec ont le privilège d'être administrées par un conseil des commissaires composé de personnes élues au suffrage universel;

Considérant qu'une structure démocratique en éducation permet aux citoyens en général, et aux parents en particulier, d'exprimer leurs opinions et d'influencer les décisions prises à l'égard des élèves du Québec;

Considérant les résultats positifs obtenus par les élèves des établissements scolaires publics du Québec et ce, nonobstant ce que certains médias peuvent véhiculer;

Considérant que les commissions scolaires ont su relever les défis auxquels elles ont été confrontées et ce, malgré les nombreuses coupures subies depuis quelques années;

Considérant que les commissions scolaires possèdent l'un des plus bas coûts de gestion administratif parmi les organismes publics et parapublics du Québec;

Considérant l'expertise de l'ensemble de notre personnel, toutes catégories confondues, dédié à la réussite de nos élèves et la confiance que nous leur portons;

**HR 15.11.17**  
**003**

Il est proposé par monsieur François Blais :

De réitérer nos convictions à l'égard de la qualité des services offerts par le personnel de nos institutions scolaires publiques;

De réaffirmer l'importance que nos commissions scolaires soient administrées par une instance démocratique, élue au suffrage universel, où les citoyens du Québec conserveront un pouvoir d'influence de proximité;

De témoigner de notre appréciation pour le travail hautement professionnel du personnel dans le quotidien scolaire de nos élèves, malgré le contexte de compressions budgétaires qui prévaut depuis plusieurs années;

De demander au gouvernement et plus particulièrement au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de considérer et traiter les commissions scolaires comme des partenaires privilégiés à l'amélioration du système public d'éducation;

De considérer les sommes consacrées à l'éducation comme un investissement essentiel au bien-être et à l'avenir de la société québécoise;

De transmettre copie de cette résolution au premier ministre du Québec, au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au ministre des Finances, aux députés provinciaux du territoire, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.5 ENGAGEMENT - AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE (document DG 15.11.17-05.5)**

Considérant l'entente de principe convenue lors du comité de travail du 3 novembre 2015;

**HR 15.11.17**  
**004**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Suzanne Lapointe soit engagée au poste d'agente d'administration au Service des ressources financières et de l'organisation scolaire et ce, rétroactivement au 4 novembre 2015.

Que conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Suzanne Lapointe soit soumise à une période probatoire d'une année.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.6 NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 15.11.17-05.6)**

Considérant que le comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est formé de sept membres ayant le droit de vote, plus la présidente du conseil des commissaires et un commissaire représentant du comité de parents (résolution HR 14.11.11-007);

Considérant que le mandat des membres du comité exécutif est d'une durée de deux ans (résolution HR 14.11.11-008);

Considérant que les mandats de mesdames Nadine Arseneault, Gisèle Bombardier, Isabelle Brulotte et Josée Hébert viennent à échéance à la présente séance (résolution HR 14.11.11-009);

Monsieur Réjean Bessette propose madame Gisèle Bombardier;  
Monsieur Stéphane Surprenant propose monsieur Pierre Therrien;  
Monsieur François Blais propose madame Nadine Arseneault;  
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Isabelle Brulotte;  
Monsieur Olivier Demers-Payette propose madame Josée Hébert.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

**HR 15.11.17**  
**005**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De mettre fin à la période de mise en candidature.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Josée Hébert accepte la proposition;  
Madame Isabelle Brulotte accepte la proposition;  
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition;  
Monsieur Pierre Therrien accepte la proposition;  
Madame Gisèle Bombardier accepte la proposition.

Considérant qu'il y a plus de trois commissaires élus qui ont accepté leur mise en candidature;

**HR 15.11.17**  
**006**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui seront nommés membres du comité exécutif et de nommer messieurs François Bergeron et Alain Camarais pour agir à titre de scrutateurs.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le résultat du vote secret, les personnes ayant obtenu la majorité des votes, sont mesdames Gisèle Bombardier, Isabelle Brulotte ainsi que monsieur Pierre Therrien.

**HR 15.11.17**  
**007**

En conséquence, il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

Que mesdames, Gisèle Bombardier, Isabelle Brulotte, Josée Hébert et monsieur Pierre Therrien soient nommés membres du comité exécutif de la Commission scolaire pour un mandat de deux ans.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant la tenue du vote secret;

**HR 15.11.17**  
**008**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

**Adopté à l'unanimité.**

## **05.7 NOMINATION DE COMMISSAIRES SUR DIVERS COMITÉS INTERNES**

### **05.7.1 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (document SG 15.11.17-05.7.1)**

Considérant que le comité des ressources humaines est constitué de trois commissaires élus, la présidente du conseil des commissaires, un commissaire parent, un membre de la direction générale et la direction du Service des ressources humaines (résolution HR 14.11.11-013);

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux ans (résolution HR 14.11.11-013);

Considérant que les mandats de madame Isabelle Brulotte et monsieur Pierre Hamelin viennent à échéance à la présente séance (résolution HR 14.11.11-014);

Monsieur Olivier Demers-Payette propose monsieur Pierre Hamelin;  
Monsieur François Blais propose madame Anne-Marie Noël;  
Monsieur François Blais propose madame Isabelle Brulotte.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

**HR 15.11.17**  
**009**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Isabelle Brulotte accepte la proposition;  
Madame Anne-Marie Noël refuse la proposition;  
Monsieur Pierre Hamelin accepte la proposition.

**HR 15.11.17**  
**010**

En conséquence, il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que madame Isabelle Brulotte ainsi que monsieur Pierre Hamelin soient nommés membres du comité des ressources humaines pour un mandat de deux ans.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **05.7.2 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (document SG 15.11.17-05.7.2)**

Considérant que le comité de gouvernance et d'éthique est constitué de cinq commissaires élus, la présidente du conseil des commissaires, un commissaire parent, le directeur général et le secrétaire général (résolution HR 14.11.11-015);

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux ans (HR 14.11.11-015);

Considérant que les mandats de messieurs François Blais et Pierre Boudreau viennent à échéance à la présente séance (HR 14.11.11-016).

Madame Isabelle Brulotte propose monsieur Pierre Boudreau;  
Madame Nadine Arseneault propose monsieur François Blais;  
Madame Nadine Arseneault propose monsieur Stéphane Surprenant.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

**HR 15.11.17**  
**011**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Monsieur Stéphane Surprenant refuse la proposition;  
Monsieur François Blais accepte la proposition;  
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.

**HR 15.11.17**  
**012**

En conséquence, il est proposé par monsieur Pierre Therrien:

Que messieurs François Blais et Pierre Boudreau soient nommés membres du comité de gouvernance et d'éthique pour un mandat de deux ans.

**Adopté à l'unanimité.**

### **05.7.3 COMITÉ DE VÉRIFICATION (document SG 15.11.17-05.7.3)**

Considérant que le comité de vérification est constitué de trois commissaires élus, la présidente du conseil des commissaires, un commissaire parent, un membre de la direction générale et la direction du Service des ressources financières (résolution HR 14.11.11-018);

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux ans (résolution (HR 14.11.11-018);

Considérant que les mandats de mesdames Gisèle Bombardier et Anne-Marie Noël viennent à échéance à la présente séance (résolution HR 14.11.11-019);

Monsieur Pierre Hamelin propose madame Anne-Marie Noël;  
Madame Isabelle Brulotte propose madame Gisèle Bombardier.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

**HR 15.11.17  
013**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Gisèle Bombardier accepte la proposition;  
Madame Anne-Marie Noël accepte la proposition.

**HR 15.11.17  
014**

En conséquence, il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que mesdames Gisèle Bombardier et Anne-Marie Noël soient nommées membres du comité de vérification, pour un mandat de deux ans.

**Adopté à l'unanimité.**

### **05.7.4 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (document SG 15.11.17-05.7.4)**

Considérant l'article 188 de la *Loi sur l'Instruction publique* et l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves*, lequel indique que le comité consultatif de transport des élèves est notamment composé de deux commissaires;

Considérant que les mandats de messieurs Stéphane Surprenant et Pierre Therrien viennent à échéance à la présente séance (résolution HR 14.11.11-020);

Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Stéphane Surprenant;  
Madame Gisèle Bombardier propose monsieur Pierre Therrien.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

**HR 15.11.17  
015**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Monsieur Pierre Therrien accepte la proposition;  
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition.

**HR 15.11.17**  
**016**

En conséquence, il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que messieurs Stéphane Surprenant et Pierre Therrien soient membres du comité consultatif du transport pour l'année scolaire 2015-2016.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **05.7.5 COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION (document SG 15.11.17-05.7.5)**

Considérant l'article 11 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite loi;

Considérant la *Procédure de révision d'une décision* adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le conseil des commissaires, laquelle prévoit que le comité d'étude chargé d'entendre les demandes de révision est constitué de la présidente du conseil des commissaires, de deux commissaires élus, d'un commissaire-parent et d'un représentant à la direction générale;

Madame Isabelle Brulotte propose madame Manon Coté;  
Monsieur Pierre Therrien propose monsieur Stéphane Surprenant;  
Madame Anne-Marie Noël propose madame Josée Hébert;  
Madame Gisèle Bombardier propose monsieur Pierre Boudreau.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

**HR 15.11.17**  
**017**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Monsieur Pierre Boudreau refuse la proposition;  
Madame Josée Hébert accepte la proposition;  
Monsieur Stéphane Surprenant accepte la proposition;  
Madame Manon Côté accepte la proposition.

**HR 15.11.17**  
**018**

En conséquence, il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

Que mesdames Manon Côté, Josée Hébert ainsi que monsieur Stéphane Surprenant soient nommés membres du comité de révision de décision pour l'année scolaire 2015-2016;

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant que le conseil des commissaires désigne également d'autres commissaires substitués, dont un commissaire-parent;

Madame Josée Hébert propose madame Anne-Marie Noël;  
Madame Manon Coté propose monsieur Pierre Boudreau;  
Monsieur Stéphane Surprenant propose madame Annie Ducharme;  
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Gisèle Bombardier;  
Madame Gisèle Bombardier propose madame Nadine Arseneault;  
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur François Blais;  
Madame Isabelle Brulotte propose monsieur Pierre Therrien.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

HR 15.11.17  
019

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Monsieur Pierre Therrien accepte la proposition;  
Monsieur François Blais accepte la proposition;  
Madame Nadine Arseneault refuse la proposition;  
Madame Gisèle Bombardier accepte la proposition;  
Madame Annie Ducharme avait manifesté son désir de faire partie de ce comité;  
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition;  
Madame Anne-Marie Noël accepte la proposition.

HR 15.11.17  
020

En conséquence, il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que mesdames Gisèle Bombardier, Annie Ducharme, Anne-Marie Noël ainsi que messieurs François Blais, Pierre Boudreau et Pierre Therrien soient nommés membres substitués du comité de révision de décision pour l'année scolaire 2015-2016.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **05.7.6 COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL** **(document SG 15.11.17-05.7.6)**

Considérant la *Politique d'appréciation du rendement du directeur général* (AGP 01) adoptée le 10 avril 2000 par le conseil des commissaires;

Considérant que le comité d'appréciation du directeur général est formé de la présidente du conseil, de trois commissaires élus et d'un commissaire-parent;

Monsieur François Blais propose monsieur Réjean Bessette;  
Madame Gisèle Bombardier propose monsieur Pierre Boudreau;  
Monsieur Réjean Bessette propose madame Annie Ducharme;  
Madame Isabelle Brulotte propose monsieur Stéphane Surprenant;  
Madame Anne-Marie Noël propose monsieur Pierre Hamelin;  
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Pierre Therrien.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions de mise en candidature;

HR 15.11.17  
021

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De mettre fin à la période de mise en candidatures.

**Adopté à l'unanimité.**

Madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Monsieur Pierre Therrien accepte la proposition;  
Monsieur Pierre Hamelin accepte la proposition;  
Monsieur Stéphane Surprenant refuse la proposition;  
Madame Annie Ducharme avait manifesté son désir de faire partie de ce comité;  
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition;  
Monsieur Réjean Bessette refuse la proposition.

**HR 15.11.17**  
**022**

En conséquence, il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que madame Annie Ducharme ainsi que messieurs Pierre Boudreau, Pierre Hamelin et Pierre Therrien soient nommés membres du comité d'appréciation du directeur général pour l'année scolaire 2015-2016.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.8 COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'OCTROI DE CERTAINS CONTRATS (document SG 15.11.17-05.8)**

Considérant que certains contrats peuvent être octroyés suite à un processus d'évaluation de qualité;

Considérant que les dispositions réglementaires en vigueur requièrent que dans le cadre de ce processus, les soumissions soient évaluées par un comité de sélection constitué à cette fin par l'organisme public;

Considérant les dispositions prévues à la *Politique d'acquisition de biens et services* de la Commission scolaire à l'égard du comité de sélection;

Considérant la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor et qui est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2015;

Considérant que l'article 8 alinéa 1<sup>o</sup> de ladite Directive mentionne que le dirigeant de l'organisme doit désigner la personne pouvant agir à titre de secrétaire de comité de sélection;

Considérant que l'article 8 alinéa 7<sup>o</sup> de la Directive prévoit que le dirigeant de l'organisme ou son représentant désigné nomme les membres d'un comité de sélection;

Considérant que l'article 8.5.1 de la *Politique d'acquisition de biens et services* de la Commission scolaire prévoit que le comité de sélection est composé d'un secrétaire chargé de coordonner les activités du comité et d'un minimum de trois membres, dont au moins un doit être externe à la Commission scolaire;

Considérant que l'article 8.5.2 de ladite Politique indique que le secrétaire général, un directeur ou un directeur adjoint sont les personnes désignées pouvant agir à titre de secrétaire de comité de sélection;

Considérant que le secrétaire général agit déjà à titre de responsable de l'observation des règles contractuelles de la Commission scolaire;

HR 15.11.17  
023

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que le directeur et le directeur adjoint du Service des ressources matérielles puissent agir à titre de secrétaire de comité de sélection et nommer les membres de comité de sélection et ce, en respect des dispositions prévues à la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics émis par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.9 MANDAT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – CALENDRIERS SCOLAIRES 2016-2017 (document séance tenante : SG 15.11.17-05.9)**

Considérant l'article 8-4.01 de la convention collective nationale des enseignants, lequel prévoit que l'année de travail des enseignantes ou enseignants comporte 200 jours de travail et, à moins d'entente différente entre la commission scolaire et le syndicat, ils sont distribués du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin suivant;

Considérant que la tenue d'une semaine de relâche est conditionnelle à ce que les enseignants acceptent de reporter cinq jours de leurs vacances d'été en mars de l'année suivante;

Considérant que la commission scolaire reconnaît les avantages et les bienfaits de la tenue d'une semaine de relâche pour les élèves et les membres du personnel enseignant;

HR 15.11.17  
024

Il est proposé par monsieur François Blais :

De mandater madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines et monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire afin de discuter avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu d'un calendrier scolaire 2016-2017 contenant une semaine de relâche en mars 2017.

De transmettre la présente résolution au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et lui demander d'inclure la semaine de relâche à la convention collective nationale.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.10 REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE PLEIN AIR L'ESTACADE (document séance tenante : SG 15.11.17-05.10)**

Considérant que le Centre de Plein Air l'Estacade sollicite la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'y déléguer deux représentants pour siéger à leur conseil d'administration;

HR 15.11.17  
025

Il est proposé par monsieur François Blais :

De reconduire les mandats de mesdames Nadine Arseneault et Manon Côté comme représentantes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour siéger au conseil d'administration du Centre de Plein Air l'Estacade.

**Adopté à l'unanimité.**

**06.1 ZONE DANGEREUSE (BOULEVARD SAINT-LUC, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU)  
(document SREJTS 15.11.17-06.1)**

Considérant les modalités prévues à la *Politique relative au transport scolaire* quant à la détermination des zones dangereuses donnant droit au transport scolaire;

Considérant les modifications apportées au réseau routier dans le secteur du boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu, c'est-à-dire, l'aménagement d'un carrefour giratoire et les enjeux de sécurité présents dans ce secteur pour les élèves piétonniers;

Considérant les observations faites par l'équipe du transport scolaire, quant à la sécurité des élèves piétonniers de ce secteur;

Considérant la recommandation du comité consultatif au conseil des commissaires, suite à l'analyse évaluant les risques quant aux déplacements des élèves;

**HR 15.11.17  
026**

Il est proposé par madame Manon Côté :

De reconnaître les adresses 192, 194, 196, 198, 202, 206 et 210 boulevard Saint-Luc comme étant situées dans une zone dangereuse et que les élèves qui y résident soient transportés par autobus vers leur établissement respectif.

**Adopté à l'unanimité.**

**06.2 MANDAT AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX JEUNES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE – ZONE DANGEREUSE À SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE**

Considérant la correspondance reçue ce jour de madame Renée Rouleau, mairesse de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville, concernant leurs préoccupations liées à la sécurité des élèves lors de leurs déplacements aux abords de la rue Front Sud à Saint-Georges-de-Clarenceville;

Considérant les modalités prévues à la *Politique relative au transport scolaire* quant à la détermination des zones dangereuses donnant droit au transport scolaire;

**HR 15.11.17  
027**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De demander au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire de procéder à l'analyse de la pertinence de déclarer la rue Front Sud, zone dangereuse à la hauteur du 1149 et ce, vers le sud puisqu'il n'y a plus de trottoir dans ce secteur; de procéder aux consultations requises et de soumettre une recommandation au conseil des commissaires.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 ENGAGEMENTS (document RH 15.11.17-09.1)**

Sur recommandation du comité de sélection tenu le 15 septembre 2015;

**HR 15.11.17  
028**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que monsieur Jacques Audet soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (27 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II aux écoles Marguerite-Bourgeoys (10 h) et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (17 h) et ce, à compter du 18 novembre 2015.

**Adopté à l'unanimité.**

Sur recommandation du comité de sélection tenu le 26 octobre 2015;

HR 15.11.17  
029

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que monsieur Rénauld Quirion soit engagé pour un poste régulier à temps plein (33 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II aux écoles Docteur-Alexis-Bouthillier (16 h) et Marie-Derome (17 h) et ce, à compter du 18 novembre 2015.

**Adopté à l'unanimité.**

En vertu des dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

HR 15.11.17  
030

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Jocelyne Laplante soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (26 heures par semaine) de secrétaire au Centre d'éducation des adultes La Relance et ce, à compter du 6 janvier 2016.

**Adopté à l'unanimité.**

En vertu des dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

HR 15.11.17  
031

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que madame Janis Tremblay soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (28 heures par semaine) d'ouvrière d'entretien, classe II à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 18 novembre 2015.

**Adopté à l'unanimité.**

En vertu des dispositions de la convention collective applicable au personnel enseignant;

HR 15.11.17  
032

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que monsieur Martin Forest soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 8 – anglais langue seconde, secondaire, et soit affecté au bassin des enseignants et ce, à compter du 17 novembre 2015.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

### 11.1.1 TÉLÉSURVEILLANCE MÉCANIQUE POUR TOUS LES BÂTIMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RM 15.11.17-11.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.11.17  
033

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le Conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

et

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 9127-8697 Québec Inc. (Sara-Tech Inc.), le contrat pour la télésurveillance mécanique pour tous les bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de 103 710,00 \$ (taxes en sus) pour 3 ans selon une simulation.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.2 COMITÉ D'ACHATS REGROUPÉS DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE - ADHÉSION AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES 2016 (document RM 15.11.17-11.2)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a confirmé son adhésion au Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie par la résolution HR 98.10.19-015; Considérant que le Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie entame des procédures de négociation pour l'année 2016 pour les dossiers ci-dessous;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire participer auxdits dossiers suivants :

DOSSIER	ESTIMATION ANNUELLE D'ENGAGEMENT	DURÉE DU CONTRAT
Fournitures de matériel sportif	115 000,00 \$	36 mois 1 <sup>er</sup> mars 2016 au 28 février 2019
Fournitures entretien ménager - Catégories I, II et III	300 000,00 \$	36 mois 1 <sup>er</sup> mars 2016 au 28 février 2019
Tableaux scolaires et recouvrement	60 000,00 \$	12 mois 1 <sup>er</sup> mars 2016 au 28 février 2017
Fournitures arts plastiques	600 000,00 \$	36 mois 1 <sup>er</sup> mars 2016 au 28 février 2019

HR 15.11.17  
034

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

D'adhérer aux dossiers d'appels d'offres 2016 en permettant au directeur des ressources matérielles de signer l'adhésion aux dossiers et ce, dans les limites des disponibilités budgétaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

Aucun remerciement ni aucunes félicitations ne sont adressés.

**13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 15.11.17**  
**036**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL